

Grand Prix du vin suisse

Mauler et sa cuvée Louis-Edouard Mauler sacrée

La 17^e édition du Grand Prix du vin suisse a honoré Mauler & Cie. Lors de la soirée de gala qui s'est déroulée le 6 octobre à Berne, le jury a attribué le premier prix de la catégorie vins effervescents à la maison de Métiers pour sa cuvée Louis-Edouard Mauler, millésime 2014.



De gauche à droite : Yann Künzli, directeur commercial de Mauler & Cie, et Caleb Gobé, directeur général, lors de la remise de leur prix.

Auréolée d'une médaille d'or au sein du dossier au Grand Prix du vin suisse, la maison Mauler et sa cuvée Louis-Edouard Mauler 2014 AOC était nommée parmi les six meilleures vins du pays dans la catégorie vins effervescents lors de la soirée de gala, la grande finale, du concours, le 6 octobre au Rennast de Berne. Un jury international devait désigner et élire le podium des 15 catégories de vins. Et la maison de Métiers a remporté la 1^e place de la classe, avec cette cuvée millésimée issue des meilleures vignes mûries du cordon.

« La remarquable finesse des bulles a bien clôturé le voyage vers une première place bien méritée », liban un commentaire sur la soirée du Grand Prix du vin suisse qui souligne un « style élégant, très élégant, preuve tout en rousseur, complexe et fruité ». Même accent, d'abord, d'une grande surprise, œuvre belle récompensée pour tous les dégustés qui ont participé à cette soirée, non ignorante, non analogique. Alain Guérin, explique Caleb Gobé, directeur général de Mauler & Cie, ce résultat que ce résultat n'est pas encore de ses mérites, puisqu'il n'a rejoint la direction que depuis la 1^e septembre dernier.

Une cuvée AOC Neuchâteloise

À la lecture des commentaires du concours sur cette cuvée Louis-Edouard Mauler, le nouveau directeur de la maison montoisienne estime que véritablement le vin, fruit d'un élevage de huit ans en cave, « a convaincu le jury ». Au-delà de sa titre de « meilleur vin mousseux de Suisse », Caleb Gobé rappelle que les cuvées de la maison Mauler sont régulièrement distinguées, comme sa cuvée chardonnay brut, aussi médaille d'or lors de la première édition du Grand Prix du vin suisse. « C'est la preuve que l'on travaille depuis des années sur la qualité », note-t-il. « J'ai l'envie de plaisir à collaborer avec une telle équipe ».

Le directeur général de Mauler & Cie tient à souligner avec une certaine fierté que la

cuvée primée est surtout issue uniquement de plan de Neuchâtel, une particularité dans la gamme de la maison fondée en 1829. La considération constatée par notre première place souligne aussi, selon Caleb Gobé, le savoir-faire de Mauler & Cie et son attachement, bien sûr montreux, à la méthode traditionnelle d'élaboration de vin mousseux, identique à celle de la Champagne. De plus, la cuvée Louis-Edouard Mauler 2014 a reçu la récompense spéciale « Best of Region » Trois-Lacs. Vendredi soir à Berne, pour la clôture de Métiers, le couronnement était total.

À noter également que Mauler & Cie n'était pas l'unique représentant du canton lors de cette soirée, cinq autres maisons neuchâteloises étaient nommées. Au final, les vins neuchâtelois ont obtenu cinq prix : la Cave des Chateaux (2), le Domaine Bourguignon (2) dans la catégorie chardonnay, le Domaine de la Gertrine (2) dans la catégorie mousseux et surtout le 1^e dans la catégorie pétillant pour la Cave des Lauriers, Jérôme & Félicité, à Crescier et leur pétillant noir - 1879 -, récompensé 2020. Un résultat d'ensemble qualifié par Neuchâtel Vins et Terroir dans son communiqué comme d'une « très grande fierté ».



Gabriel Pfeifer

Courrier du Val-de-Travers HEBDO

Maison Mauler en 2014

Adresso: Mauler & Cie SA
République Suisse
Route d'Orbe 147 • 1111 Fleurier
Tél. 032 461 10 00
Mobile 079 461 10 00
E-mail: info@mauler.ch
Webpage: www.mauler.ch

Chambre cantonale du Val-de-Travers

Périmètre Val-de-Travers
Communes: Le Glâne, Orbe, Fleurier, La Tène, La Neuveville, Moudon, Oron, Vully-les-Lacs, Vully-Saint-Étienne, Vully-Saint-Maurice, Vully-Saint-Thiébaud, Vully-Saint-Ursanne

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

Joued 12 octobre 2018 N° 37

LES TITRES DE LA SEMAINE

PAGE 2

COMMERCE LOCAL

Le Poyer de Nottwil a fait place neuve.

PAGE 3

INMIGRATION

Le terrain de foot et sa tribune sont démolis.

PAGE 11

FOOTBALL

La bascule du succès penche pour Métiers.

PREMIÈRE MINISTRE

Chronique régionale 2, 2
Conseil de la semaine 4

SECONDE MINISTRE

Les manifestations 5
Bonne table 6
Chronique régionale 6
OG sociale 6, 7
Les emplois 6
Chronique régionale 8

TROISIÈME MINISTRE

Concours de métiers 9
Bonnes tables 10, 11
Athlètes immobilières 12

tous Azimuts!

le cercle de la violence

Cela fait long, très longtemps et leur poignée de mains historiques devant la Mairie-Blanche envoient à jamais. Depuis lors, images et nouvelles innombrables de violences faites en Palestine de ces dernières jours, l'humanité guerroie une nouvelle fois contre elle-même, une de plus, une fois de trop...

Loin de moi, l'envie de dresser la liste des louanges ou des torts entre les parties d'un conflit vieux de 80 ans, mais juste de témoigner de sa violence, comme dans tant d'autres guerres... Alors que l'ère humaine devrait s'unir face à d'autres défis sociaux, humanitaires ou écologiques. Mais l'Homme appelle l'autodestruction...

En ces temps tristes et sombres, les mots de J.F. Kennedy prononcés en 1963 à l'American University de Washington, après avoir apporté l'heure de l'annihilation nucléaire, peuvent peut-être nous donner : « En dernière analyse, nous devons convenir le plus fondamentalement que nous habitons sur cette petite planète, nous respirons tous le même air, nous cheirons tous l'assassinat de nos pairs-enfants, et nous souffrons tous mortellement ». Tant de points communs oubliés ou silencieusement ignorés...

Naisance

Jordane Favre-Pellat
Doux

Décès

Mme Johanna Künzli - Riesen,
- Muri, ± 75 ans

M. Peter Leuba
dit Peter, 89 ans,
La Côte-sud-Vully

Accident aux Verrières

Lundi, vers 18 h 50, une voiture conduite par un habitant des Verrières, âgé de 70 ans, circulait sur la route cantonale en direction Est. Arrivé à la hauteur de l'immobilie du Grand-Bourgeois 107, le véhicule a bifurqué à gauche produisant un choc avec un véhicule conduit par un habitant de Pesseliens, âgé de 54 ans, qui circulait normalement en sens inverse. Blessé, le conducteur du premier véhicule a été transporté par une ambulance à l'hôpital HSH de Payerne.